

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 593

présenté par

Mme Ferrari, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances, M. Fabrice Brun et
M. Descoeur

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« l'emploi des salariés âgés »

les mots :

« l'amélioration de l'emploi des seniors ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à utiliser le terme précis « salarié senior » plutôt que le terme imprécis « salarié âgé ».

De plus, il vise à renommer la section prévue par cet index au plus près de son objectif : améliorer l'emploi des seniors.